



Bagatelle, le 26 mars 2023

VOIE VERTE DE L'HUVEAUNE

Sur le périmètre du comité d'intérêt de quartier Saint-Giniez Prado Plage et sur le secteur du 8ème arrondissement, les points principaux suivants sont abordés pour le constat :

- Une pollution chronique aux PFAS évoquée par la presse,
- Une pollution des plages à chaque épisode pluvieux important,
- Un entretien quasi inexistant,
- De nombreuses nuisances préexistantes et non traitées dans une zone fortement urbanisée à laquelle de nouvelles nuisances dont une ouverture permanente pourrait être ajoutée,
- Une absence de surveillance,
- Des conflits piétons / autres usagers ainsi que des problèmes générés par des SDF ou les campements de ceux-ci.
- Des incidents importants les jours de match par des supporters alcoolisés qui empruntent ce chemin longeant le fleuve.
- Un projet de passerelle entre Clos Bey et Henri Fabre à évaluer.
- En dépit d'une situation de sécheresse critique, un risque "inondation" avec une montée rapide des eaux à ne jamais sous-estimer.

*

* *

Dans ces conditions, aménager ce fleuve et ses abords en amont sans décontaminer les zones surfaciques impactées et sans régler les rejets problématiques tout en ajoutant des aménagements (aires de pique nique, jeux,...) susceptibles de générer des déchets liés à la fréquentation est de nature à créer une pollution encore plus importante que celle déjà observée en aval et au niveau de l'embouchure et ce, compte tenu du comportement de certains usagers. L'Huveaune n'a pas bonne presse pour la propreté ce que la situation actuelle de CRISE sécheresse n'arrange pas.

.../...

De plus, il est illusoire de croire qu'aucun engin motorisé n'empruntera cette voie en dépit des interdictions et des dispositifs sélectifs implantés ce qui nécessite une surveillance physique et par vidéo.

Enfin, accroître le nombre d'équipements dans une zone fortement urbanisée est source de conflits d'usage et peut être contraire à la sécurité en cas d'inondation fulgurante, ce dont l'Huveaune est coutumière. Les conflits actuels entre les piétons et les autres usagers doivent être réglés avant que cet aménagement ne soit totalement opérationnel.

La mise en place d'une passerelle peut être envisagée si elle permet une connexion directe entre le parc Henri Fabre et le parc Borély tout en assurant la déviation permanente de la circulation des divers engins et rendant aux piétons, un usage exclusif du sentier pédestre actuel entre le Parc Henri Fabre et l'entrée principale du parc Borély. Ceci permettra un maintien de la continuité et l'accès même lors des fermetures du sentier liées aux risques de pluie et notamment pour les PMR qui fréquentent les lieux sur les recommandations de l'office de tourisme et des congrès de Marseille.

*

* *

Préconisations du CIQ SGPP :

- Aménagements mesurés dans les zones urbaines traversées. Privilégier ceux déjà implantés et les amender
- Fermeture nocturne privilégiée avec extinction des éclairages à partir de l'Avenue de Mazargues en direction de l'embouchure
- Sanctuarisation du sentier pédestre de l'Huveaune (entre Fabre et Borély) au profit exclusif des piétons
- Circulation différenciée entre les piétons et les autres usagers lorsque cela est possible compte tenu de l'espace restreint
- Création envisageable d'une passerelle pour accès direct entre le parc Henri Fabre et le parc Borély dédiée aux usagers d'engins (notamment vélos) ainsi qu'aux piétons lors de la fermeture du sentier pédestre lors des prévisions de précipitations
- Fermeture nocturne impérative du parc Henri Fabre
- Vidéosurveillance à renforcer sur l'ensemble des points sensibles d'accès
- Entretien régulier du lit, des abords et des voies
- Mise en valeur de la végétation existante et renforcement de celle-ci par des plantations adaptées aux évolutions climatiques

.../...

- Connexion avec les autres modes de transport et mise en place de parkings sécurisés et d'abris sur l'itinéraire
- Inclure les abords du fleuve dans le dispositif de surveillance estival des plages et assurer une présence des forces de la police durant les autres périodes lors des pics de fortes fréquentations
- S'agissant d'une voie à vocation principalement ludique, établir un cheminement parallèle ou l'amélioration des voies départementales actuelles pour accroître la partie modale du vélo dans le plan de déplacement entre Marseille et le bassin aubagnais notamment afin d'assurer une vitesse « commerciale » intéressante et assurer l'attractivité de ce moyen alternatif comme une substitution éventuelle aux autres vecteurs.

Le bureau du CIQ Saint-Giniez Prado Plage